

# Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/3040(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Exemption relative à l'utilisation du mercure dans les lampes fluorescentes à simple culot (compactes) à usage spécial	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
Sujet	
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		

Evénements clés			
13/12/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)08957</a>	
13/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/3040(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/07970

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2021)08957</a>	13/12/2021	EC